

Filière Bois Wallonie

Alain Depret

Secrétaire de rédaction

Le *Mouvement communal* a rencontré, ce mois, **Maxime Léonet**, Président de Filière Bois Wallonie et Echevin à Daverdisse, ainsi que **Benoît Helsemans**, son Directeur général.

Filière Bois Wallonie a en effet pour objectif d'être le moteur du développement économique et durable de la filière bois wallonne dans son ensemble. Elle est donc, en cette matière, l'interlocutrice unique du Gouvernement wallon et constitue l'organisme de référence du secteur.

Filière Bois Wallonie a pour mission d'augmenter la valeur ajoutée du bois produit, à travers sa transformation et sa valorisation, et de créer de la cohésion entre les acteurs de la filière. C'est en ce sens que nos invités s'expriment dans les lignes qui suivent. Car les villes et communes sont, elles aussi, des actrices importantes en cette matière. Et Maxime Léonet et Benoît Helsemans ont quelques messages à transmettre à celles-ci.



Maxime Léonet,

PRÉSIDENT

Benoît Helsemans,

DIRECTEUR GÉNÉRAL



«Mettre tout en œuvre pour régénérer la forêt wallonne»

FB Filière
Bois
Wallonie

**MONSIEUR LÉONET,
MONSIEUR HELSEMANS,
POURRIEZ-VOUS TOUT D'ABORD
NOUS RAPPELER L'HISTORIQUE
DE FILIÈRE BOIS WALLONIE ?**

Benoît Helsemans : Opérationnelle depuis le 1^{er} avril 2023, Filière Bois Wallonie est née de la fusion entre Ressources naturelles Développement (RND) et l'Office économique wallon du Bois (OEWB). Au travers de la création de ce nouvel outil, le Gouvernement wallon a montré toute l'importance qu'il attache au développement socio-économique de la filière forêt bois en Wallonie. La forêt wallonne est en effet face à de grands enjeux. Les essences forestières majeures sont en souffrance à la suite des conséquences des changements climatiques. Il est donc essentiel de mettre tout en œuvre pour régénérer la forêt wallonne de sorte qu'elle puisse être plus robuste, plus résiliente, tout en préservant sa capacité à répondre, durablement, aux besoins actuels et futurs de la société dans son ensemble.

**POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER
LA MISSION PREMIÈRE DE
VOTRE INSTITUTION ?**

Benoît Helsemans : Filière Bois Wallonie traduit la volonté des professionnels et de la Région de renforcer le développement et la compétitivité de la filière à chaque maillon, de structurer celle-ci afin de valoriser le territoire wallon et ses ressources forestières. Filière Bois Wallonie est donc un outil stratégique, multidisciplinaire, qui peut compter sur un personnel technique compétent, motivé et engagé au bénéfice du Gouvernement et de l'ensemble des acteurs de la filière forêt bois. Par là, on entend les propriétaires, les professionnels, les institutions, les citoyens, les consommateurs.



COMMENT SE COMPOSE-T-ELLE, ADMINISTRATIVEMENT PARLANT ?

Benoît Helsemans : Filière Bois Wallonie est structurée en six cellules. La Cellule de Développement économique intègre la récolte des données, la veille économique, technique et technologique, l'appui et l'accompagnement des entreprises, la mobilisation et l'approvisionnement. La Cellule internationale intègre l'ensemble des projets européens et la prospection des marchés internationaux. Les autres cellules sont : la Cellule de Certification forestière, la Cellule d'appui à la petite propriété forêt privée, la Cellule Support communication/sensibilisation/formation et la Cellule Support administratif/financier/RH.

QUELS SONT, SELON VOUS, LES ATOUTS PRINCIPAUX DE FILIÈRE BOIS WALLONIE ?

Benoît Helsemans : Filière Bois Wallonie, c'est l'expertise d'une équipe motivée et impliquée pour le développement vertueux de la filière forêt bois. L'ensemble des projets portés sont au service de l'accompagnement de l'ensemble des acteurs de la filière. Il s'agit de renforcer le réseau pour que celui-ci soit plus à même de collaborer, de développer des synergies entre l'amont forestier et les filières de transformation, ainsi que les complémentarités

entre les différents usagers du bois. Il faut parler d'une seule voix, pour favoriser une valorisation optimale de la ressource bois et accroître les performances environnementales, sociales, économiques du secteur considéré dans sa globalité et répondre, in fine, aux grands enjeux actuels et futurs.

Maxime Léonet : L'innovation est la clé qui permettra à nos petites, moyennes et grandes entreprises de rester compétitives sur le marché régional et international, d'améliorer la durabilité de leurs produits et process, d'éviter au maximum l'export de nos grumes d'arbres vers l'étranger, avec tout leur potentiel de développement et d'emploi que cela implique en Wallonie. Ce développement devra également s'appuyer sur une veille économique et technologique et la récolte de données fiables. Ce qui devrait permettre à nos entrepreneurs de fonder leur stratégie d'entreprise sur base d'une bonne connaissance des marchés, de leurs évolutions, mais aussi de l'adapter et de limiter autant que possible les incertitudes pour les investissements à venir.



NOS PAYS VOISINS, FORESTIERS ÉGALEMENT, VIVENT SENSIBLEMENT DES PROBLÉMATIQUES SIMILAIRES...

Maxime Léonet : En effet, cette dimension transfrontalière constitue, dans ce cadre, des opportunités potentielles sur des marchés de proximité susceptibles de requérir un fort niveau d'attention. En renforçant nos collaborations avec ceux-ci, nous serons plus forts pour porter la voix de la forêt et du bois dans les projets et débats internationaux.

EXISTE-T-IL AUJOURD'HUI UNE VÉRITABLE CONSCIENTISATION DE L'IMPORTANCE STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE BOIS EN WALLONIE ?

Maxime Léonet : Oui, de l'ensemble de ses acteurs, en Wallonie et pour la Wallonie. La forêt occupe 33 % du territoire wallon. 9 100 entreprises prennent en charge la gestion de la forêt, la transformation et la valorisation de ses ressources. Quelque 19 700 emplois directs sont générés par ces activités et un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 milliards d'euros est engrangé. Alors que la filière bois est caractérisée par de nombreuses activités et applicatifs différents, une grande partie de la production forestière wallonne n'est pas valorisée dans notre région, mais à l'étranger. Pourtant, la filière wallonne du bois dispose encore d'un grand potentiel de développement, dont elle doit tirer parti pour créer de la richesse et générer des emplois locaux.

Benoît Helsemans : La forêt, le bois, en stockant le carbone, participe également à notre transition climatique et énergétique. Le bois est une formidable alternative aux autres matériaux et combustibles importés, plus énergivores et polluants. Le bois, issu de forêts gérées durablement, est un

matériau 100 % naturel, renouvelable et recyclable. Il s'agit du matériau par excellence des modèles d'économies circulaires. En d'autres termes, le bois représente une véritable ressource stratégique d'avenir pour la Wallonie.

DANS LE CADRE DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE RÉGIONALE (DPR), FILIÈRE BOIS WALLONIE A ÉTÉ SOLlicitÉE POUR CONTRIBUER AU CHANGEMENT SOUHAITÉ DANS CE DOMAINE. POUVEZ-VOUS NOUS EXPLIQUER COMMENT ?

Maxime Léonet : À la suite des élections régionales de ce 9 juin 2024, et la mise en place du nouveau Gouvernement, nous avons en effet désormais pour objectif, au travers de notre contrat de gestion, de contribuer au changement souhaité et détaillé dans la Déclaration de politique régionale wallonne 2024-2029. Nos missions font particulièrement bien écho à de nombreux éléments qui y sont repris. Les actions proposées, s'inscrivant pleinement dans la stratégie de la neutralité carbone, de la transition climatique et énergétique, concourent à mettre en oeuvre une véritable stratégie de la donnée sur la ressource forestière, les flux de bois tout au long de la chaîne de valeur, les acteurs et entreprises, mais aussi le partage de celle-ci. L'idée est d'améliorer la connaissance des marchés dans un contexte international très tendu et de mettre l'ensemble des indicateurs économiques à la disposition de la filière et des décideurs.

Benoît Helsemans : Parmi les autres actions, il est aussi question de mettre en oeuvre une véritable culture de l'innovation au sein de la filière bois, par la création de partenariats de recherche appliquée où l'entreprise est au coeur du système. Mais aussi par

Nouvel ouvrage
dans notre collection!

Le labyrinthe réglementaire des chantiers en voirie en Wallonie

Par Emmanuelle JOUNIAUX,
Conseillère à l'Union des Villes et Communes de Wallonie

Fiches pratiques d'orientation pour les communes



le développement de nouveaux produits à haute valeur ajoutée à partir d'une ressource locale disponible en pleine évolution et par l'accès à des fonds européens et à différents réseaux wallons, européens et internationaux. Nous organisons également des groupes de travail thématiques réunissant à la fois des chercheurs, les fédérations, les organismes professionnels et des entreprises du bois.

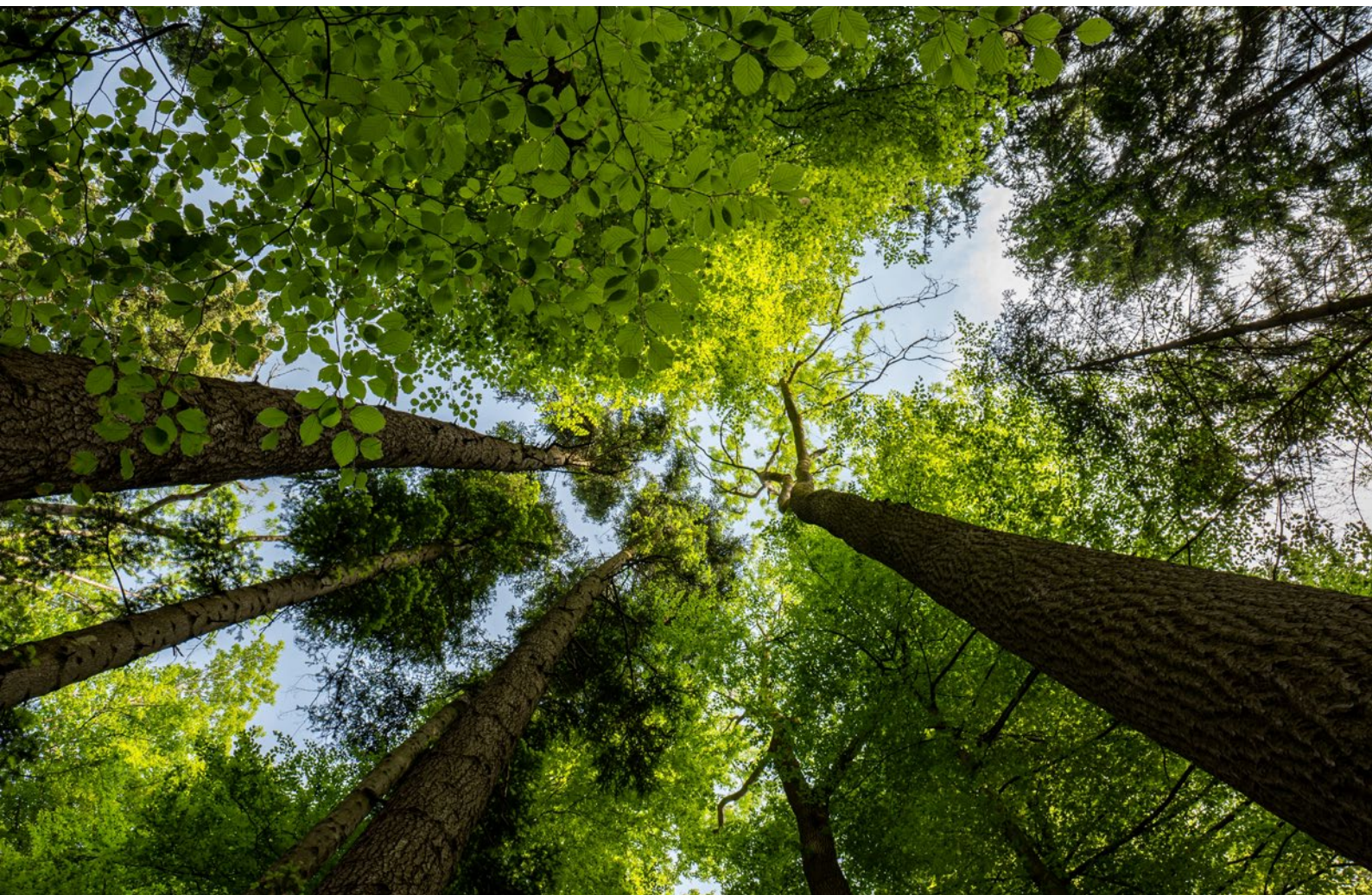
QUOI D'AUTRE ?

Benoît Helsemans : Nous développons une stratégie de valorisation et d'utilisation durable des ressources naturelles dans les différents domaines liés à l'économie circulaire par l'accompagnement des entreprises dans leurs projets de transition et l'accompagnement des prescripteurs publics et privés dans leurs projets de construction, rénovation et performance énergétique de leur bâti. Nous tentons également de renforcer la cohésion et les synergies entre l'amont forestier, les producteurs de la ressource, et les transformateurs, jusqu'aux usagers finaux dans une logique de lisibilité et d'efficacité. Et ce, afin d'assurer une articulation intelligente des différents acteurs en matière d'utilisation raisonnée de la ressource, de valeur ajoutée et de création d'emploi. **Maxime Léonet :** Nous développons également une gouvernance basée

sur le réseautage, le partenariat, les échanges et la concertation avec les différentes parties prenantes qui gravitent autour de Filière Bois Wallonie, notamment par l'animation et la coordination de différents groupes de travail thématiques sur l'innovation, l'approvisionnement, le bois dans la construction, la communication, tout en veillant à développer une véritable notion de filière et à créer une cohésion des différents maillons de la chaîne.

EN TANT QUE PORTEUR DE LA CERTIFICATION FORESTIÈRE PEFC DEPUIS LE 8 JUILLET 2024 POUR LES FORÊTS PUBLIQUES, FILIÈRE BOIS WALLONIE ACCOMPAGNE LES PROPRIÉTAIRES DE COMMUNES, DE CPAS ET DE FABRIQUES D'ÉGLISE À S'INSCRIRE DANS CETTE DÉMARCHE DE CERTIFICATION. POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS ?

Benoît Helsemans : C'est en effet primordial à de nombreux égards. Cela permet un engagement du propriétaire, accompagné de son gestionnaire forestier, à assurer une gestion durable de ses forêts en respect du Code forestier et des réglementations européennes, et à garantir une sylviculture durable





tout en tenant compte de la multifonctionnalité de la forêt et en assurant l'approche productive de celle-ci. C'est une nécessité pour l'accès à certains marchés, qui exigent cette certification, en particulier pour les secteurs du papier et de l'énergie. Mais c'est aussi une opportunité pour nos entreprises de transformation du bois de rester compétitives dans des marchés européens et internationaux de plus en plus concurrentiels. Il y a cette volonté d'alignement des standards de gestion durable et des chaînes de contrôle PEFC sur les exigences européennes UERD (Règlement européen sur les produits sans déforestation), RED II et RED III (Directives européennes Energies renouvelables), afin de réduire la complexité et les coûts pour les acteurs concernés.

QUEL RÔLE LES COMMUNES PEUVENT-ELLES, SELON VOUS, JOUER AUJOURD'HUI DANS LE DÉVELOPPEMENT OU LA VALORISATION DE LA FILIÈRE BOIS ?

Benoît Helsemans : La moitié de la forêt wallonne est publique, et c'est un patrimoine important pour les communes vu l'importance des revenus liés au bois. L'enjeu est donc que ce patrimoine puisse rester en vie, mais qu'il puisse également continuer à répondre aux besoins de la société. Car il y a pas mal d'autres intérêts, qui ne sont pas que purement

économiques ou d'exploitation. Nous ne pouvons plus laisser penser que « production de bois » et « environnement » sont en opposition. Faire le choix du bois est un choix à la fois économique, écologique et porteur d'emplois pour la Wallonie. Il est ainsi possible de travailler à la fois une forêt en vie, qui peut jouer son rôle environnemental, et une forêt qui peut produire du bois et rémunérer ses propriétaires correctement.

“ L'enjeu est donc que ce patrimoine puisse rester en vie ”

Maxime Léonet : C'est véritablement l'ensemble des citoyens qui doivent être sensibilisés à l'ensemble des enjeux et des atouts de cette ressource naturelle, locale et technologique. Un accent important doit également être mis sur l'attractivité des métiers de la filière bois et la formation de façon à pouvoir disposer demain d'une main-d'œuvre locale, compétente, à même de porter l'ensemble des métiers de la gestion forestière. De plus, notre Cellule d'appui à la petite forêt privée, par son expertise, son expérience, aide les propriétaires forestiers privés qui souhaitent améliorer la



valorisation économique de leurs ressources forestières, dans le respect de leurs droits et de leurs libertés et en accord avec la politique forestière wallonne. Ces petites forêts privées, de surfaces inférieures à 5 hectares, concernent 76 000 propriétés, dont des villes et communes, et 63 000 hectares de forêts en Wallonie. La Cellule d'appui contribue ainsi à mobiliser et à valoriser au mieux les ressources forestières privées.

QUELLES SONT, DÈS LORS, SELON VOUS, LES PRIORITÉS À METTRE EN PLACE AU NIVEAU LOCAL POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE DE LA FILIÈRE BOIS ?

Maxime Léonet: On continuera à travailler main dans la main avec les villes et communes pour privilégier un maximum le bois dans les marchés publics et valoriser ainsi les ressources locales, via les exploitants locaux, aussi. Il faut en permanence reprendre son bâton de pèlerin parce que la filière est riche, diversifiée et complexe. L'exploitation du bois n'est pas qu'une ligne budgétaire ou une variable d'ajustement. Il faut que les gens investissent, et il faut que les gens plantent correctement.

Benoît Helsemans: Il ne faut pas confondre le bénéfice et le chiffre d'affaires. Les forêts rapportent aux communes quand elles sont bien gérées. Mais

il y a aussi tout un travail en continu à faire au niveau des investissements, des aménagements et, parfois, des accès. Il est aussi important de rappeler que la vision à long terme est extrêmement importante, et qu'elle dépasse largement le temps du mandat local. Il est important que les villes et communes se rendent compte du patrimoine qu'elles ont à leur portée, de ses enjeux, du potentiel à court, moyen et long termes.

UN DERNIER MOT DE CONCLUSION ?

Maxime Léonet: Il est, plus que jamais, nécessaire que la forêt soit à même de se régénérer. C'est extrêmement important pour les générations futures. Il faut garder un tissu économique à même de valoriser cette ressource, près de chez nous. Cela nécessite d'éviter qu'elle ne soit exportée sans avoir été transformée au préalable dans notre région. Il est aussi utile de ne pas créer d'opposition, et donc d'associer toutes les fonctions forestières, qu'elles soient environnementales, sociales ou économiques. Ce qui nous permettrait d'être plus autonome, c'est de s'appuyer sur nos ressources locales. Evitons dès lors d'utiliser d'autres ressources importées, potentiellement plus polluantes, et concentrons-nous sur notre ressource locale, en ce compris le bois local.

Pour plus d'infos:
www.filiereboiswallonie.be